



Nations Unies

Forum Permanent sur les droits des Peuples Autochtones XIV^e session, New-York, 20/04 – 1/05/2015

Mme la Présidente,
Honorable assistance,

J'ai lu avec un grand intérêt l'excellente note de synthèse sur les droits économiques, sociaux et culturels qui met l'accent sur la nécessité de reconnaître et de respecter ces droits pour les peuples autochtones. Je voudrais pour ma part, insister sur le fait que pour les peuples autochtones qui sont en situation de grande vulnérabilité, la violation répétée de leurs droits essentiels et de leurs libertés fondamentales, est une menace directe pour la survie de ces peuples. Il ya donc urgence à agir pour faire cesser les agressions multiformes que subissent les peuples autochtones conformément notamment aux articles 7 et suivants de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Chez nous, les Amazighs, peuple autochtone du nord de l'Afrique, notre priorité c'est d'abord que cesse le harcèlement violent et multiforme que nous endurons, que cesse la répression qui s'abat particulièrement sur les défenseurs de nos droits, l'occupation par la force militaire de nos territoires, la spoliation de nos ressources naturelles, l'exclusion qui frappe notre langue et les discriminations de toutes natures que nous subissons au quotidien.

Il faut absolument que les auteurs des injustices, particulièrement les gouvernements, soient dénoncés sans relâche, partout et en toute occasion jusqu'à ce que ces injustices cessent.

Il y a quelques jours à Agadir au Maroc la célébration du traditionnel printemps Amazigh a été empêchée sans raison par la police, les habitants de Imider, un petit village du sud-est du Maroc, protestent dans l'indifférence depuis 44 mois contre la société minière SMI qui s'est illégalement approprié l'eau de la communauté villageoise avec le soutien du gouvernement. Au Maroc, il y a des prisonniers politiques Amazighs qui ont été arrêtés pour avoir défendu les droits économiques, sociaux et culturels des Amazighs. Deux d'entre eux, Mestafa Oussaya et Hamid Ouattouch, sont détenus depuis 8 ans ! En Algérie et particulièrement en Kabylie, les défenseurs du droit à l'autodétermination sont particulièrement ciblés par la répression policière et les poursuites judiciaires. Dans la région du Mزاب, la population autochtone amazighe a subi durant toute l'année 2014, de nombreuses attaques meurtrières de la part de la communauté arabe Chaamba, avec le soutien avéré des autorités algériennes. La Tunisie post-dictature, s'est donnée une nouvelle Constitution prétendument démocratique, qui nie tout simplement l'existence des Amazighs, peuple autochtone de ce pays, une façon de les enterrer vivants ! La situation des Amazighs de Libye nous inquiète particulièrement car ils subissent les feux croisés de différents groupes islamistes qui se livrent une guerre aussi horrible qu'insensée pour le contrôle du pouvoir. Les Touaregs, ces jardiniers du désert, gardiens et témoins de l'humanité dans leurs territoires traditionnels sahariens font face à une double menace : le réchauffement climatique d'une part et la prédation des Etats et des firmes multinationales d'autre part qui convoitent leurs ressources minières. Contre ces menaces, nous appelons la communauté internationale à soutenir la lutte des populations Touaregs, particulièrement de l'Azawad (nord-Mali) contre toute forme de colonialisme et de néocolonialisme et pour l'exercice de leur droit à l'autodétermination. Dans l'Archipel Canarien, le peuple autochtone canarien colonisé, doit recouvrer ses droits historiques sur ses territoires et ses ressources naturelles et sa souveraineté politique.

Lorsque l'on parle des droits humains, il faut naturellement chercher des solutions pour les faire respecter et faire la publicité aux bonnes pratiques afin qu'elles se répandent mais il est au moins aussi important de dénoncer parallèlement et inlassablement les vilaines pratiques qui violent ces droits. Les victimes doivent au minimum avoir le droit de crier et notre mission à nous, c'est de faire en sorte que leurs voix puissent être entendues ici, ailleurs, partout et tout le temps. NY, 27/04/2015, P/CMA, B. LOUNES